

COUR D'APPEL DE TOULOUSE

3eme Chambre Section 1

ARRÊT N° 484/12

N°RG: 11/02342

ARRÊT DU TRENTE OCTOBRE DEUX MILLE DOUZE

\*\*\*

APPELANTS

Madame Mebarka H

Monsieur Tarik H

représentés par Me Bernard DE LAMY (avocat au barreau de TOULOUSE)

assistés par la SCP MAIGNIAL SALVAIRE VEAUTE ARNAUD-LAUR LABADIE  
BOONSTO (avocats au barreau de CASTRES)

INTIMES

Association FOOTBALL CLUB GRAULHETOIS

SA MUTUELLES DU MANS ASSURANCES

représentés par la SCP RIVES PODESTA (avocats au barreau de TOULOUSE)

assistés par la SCP ALBAREDE ET ASSOCIES (avocats au barreau D'ALBI)

CPAM DU TARN, assignée le 19.10.2012

sans avocat constitué

COMPOSITION DE LA COUR

Après audition du rapport, l'affaire a été débattue le 11 Septembre 2012 en  
audience publique, devant la Cour composée de :

J. BENSUSSAN, président

M. MOULIS, conseiller

M.O. POQUE, conseiller

qui en ont délibéré.